

Rowenta®
AIR FORCE™ EXTREME®

DU 15 AVRIL AU 31 MAI 2013 INCLUS



JUSQU'À
40€
REBOURSÉS*

POUR L'ACHAT D'UN ASPIRATEUR BALAI
AIR FORCE EXTREME

*30€ remboursés sur les modèles Air Force Extrême 18V
40€ remboursés sur les modèles Air Force Extrême 24V
Voir références concernées et modalités sur les bulletins porteurs de l'offre

Rowenta®

AIR FORCE™ EXTREME™

Pour l'achat d'un aspirateur balai Air Force Extrême Rowenta du 15 Avril au 31 Mai 2013 inclus,
Rowenta vous rembourse jusqu'à 40 € :

30 € sur les modèles Air Force Extrême 18V (RH8758, RH8753, RH8754)

40 € sur les modèles Air Force Extrême 24V (RH8771, RH8775, RH8779)

Pour recevoir votre remboursement de 30€ ou 40€, il vous suffit de :

1- **Acheter** entre le 15 avril et le 31 mai 2013 inclus un aspirateur balai Rowenta Air Force Extrême, modèles 18V (RH8758, RH8753, RH8754) ou 24V (RH8771, RH8775, RH8779) dans un magasin ou site internet proposant ce produit à la vente.

2- **Joindre** :

- Le bulletin de participation dûment rempli avec vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, adresse email) sur le coupon de participation ci-dessous ou sur une photocopie.
- L'original de votre ticket de caisse ou la facture originale de votre appareil, en entourant le montant, la date et le libellé de votre achat réalisé entre le 15 avril et le 31 mai 2013 inclus (aucun original ne sera retourné, veuillez conserver une copie).
- Le code barres original à 13 chiffres découpé sur la boîte du produit acheté.
- Un RIB émanant d'un établissement bancaire français : le RIB doit être au nom de l'acheteur de l'appareil, seul bénéficiaire de l'offre.

3- **Envoyer** le tout sous enveloppe suffisamment affranchie **au plus tard le 15/06/2013** (cachet de la poste faisant foi) à :

**Opération Rowenta Air Force Extrême – S944 Socotec Gestion
91973 Courtaboeuf cedex**

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines environ, à compter de la réception de votre demande conforme. Offre réservée aux personnes majeures résidant en France métropolitaine (Corse comprise hors Monaco et Andorre) limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse) et valable entre le 15 avril et le 31 mai 2013 inclus dans tous les magasins et sites internet proposant ce produit à la vente. **Toute demande incomplète, erronée, illisible, falsifiée, frauduleuse, raturée, ne respectant pas les modalités ci-dessus ou envoyée après le 15/06/2013 sera considérée comme non conforme et sera rejetée.** Timbres remboursés sur simple demande écrite jointe à la demande de remboursement au tarif lent en vigueur moins de 20 g. Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables du retard ou de la perte de votre courrier résultant des services postaux. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. Sauf avis contraire de votre part, les données à caractère personnel que vous nous communiquerez seront informatisées pour le traitement de votre demande, par Groupe SEB France, responsable du traitement. Ces informations pourront être transmises à la société SOGEC Gestion. Conformément aux articles 38, 39, et 40 de la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés, vous disposez, d'une part, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes à ce que les données à caractère personnel vous concernant fassent l'objet d'un traitement, et, d'autre part, d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives vous concernant, que vous pouvez exercer sur demande écrite à l'adresse suivante : service consommateurs ROWENTA- BP 15 – 69131 Ecully cedex. La demande s'exerce sans frais, vous pouvez en demander le remboursement à l'adresse indiquée ci-dessus (tarif lent en vigueur 20 g).

Bulletin de participation :

À compléter en majuscules - Tous les champs sont obligatoires - Toute demande incomplète ne sera pas traitée.

M./Mme/Mlle - Nom: Prénom:

Adresse:

CP: Ville:

Email: Téléphone:

Je souhaite recevoir des informations de la part de ROWENTA